

Mobilisation pour la préservation des Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystème

Territoire concerné

Mare privée située sur la commune de La Saucelle, Eure-et-Loir (28). Elle ne couvre gère que 70 m² et n'était presque plus visible de la route du fait de son envahissement par la végétation. Avec le temps, le milieu s'est fermé naturellement, par atterrissement suite aux chutes répétées des feuilles mortes des frênes qui la surplombent. Les ronciers avaient aussi gagné les berges.

Inventaires et restauration de la mare

Année 2025 – chantier participatif

Contexte environnemental de la mare



Mare privée Le Roseau
© P. Dhuicq – Eure-et-Loir Nature

Le réseau est peu dense de points d'eau qui est éloigné de plus de 600 mètres de la mare concernée. D'autres points d'eau semblent venir étoffer le réseau, mais à une distance ne permettant pas à l'ensemble des amphibiens de pouvoir s'y déplacer, seuls ceux avec une grande capacité pourront y parvenir.

La position de la commune dans le nord-est du maillage représente un intérêt pour la continuité des corridors « turquoises » en améliorant la fonctionnalité écologique des mares et de leurs abords.

Résultats d'inventaires



Amphibiens : 2 espèces présentes sur cette mare, dont le Triton alpestre et le Triton palmé



Odonates : 0 espèce observée, sans doute peu attirées par ce milieu trop ombragé.



Flore : quelques espèces observées, tel que le Saxifrage granulé. La lentille d'eau domine l'écosystème de cette mare, ce qui ne favorise pas la diversité.

Fonctionnalités actuelles et facteurs d'influence

En cas de gros épisode orageux, la mare peut réceptionner une fraction des eaux de ruissellement de la départementale. Sa situation aussi le long du ru affluent de la Gervaine participe dans une mesure modeste cependant, à la rétention des eaux de celle-ci.

La mare du Roseau avait servi au bétail dans cette pâture qui a été convertie il y a peu en pré de fauche. Sa visibilité depuis la route en fait un marqueur d'identité du terroir.

En recueillant les eaux de ruissellement chargées par exemple en gommages de pneumatiques (polluantes) ou en huiles de moteurs, la mare est hélas bien souvent un réceptacle d'eaux de mauvaise qualité. Mais elle offre à ses riverains un tampon chimique qui évite les polluants de couler sur les parcelles riveraines. L'infiltration dans le temps opère un filtrage biologique mais en échange du service rendu, nous devons veiller à limiter nos rejets qui dégradent la qualité du milieu de vie des plantes et de la petite faune, notamment celle où tentent de se développer les têtards et les larves de libellules...

Située sur le cours du ru alimentant la Gervaine, cette mare constitue une étape dans le corridor écologique que ce tracé constitue. En effet, ce cours d'eau est bordé de fourrés et d'arbustes qui créent un couloir pour la faune, à l'abri des regards. La mare permet certainement au printemps de concentrer certaines espèces qui viennent pondre dans l'eau dormante et non dans l'eau courante du ruisseau. C'est le cas du Crapaud commun et de la grenouille agile, toutes deux présentes sur la commune et signalées lors des inventaires faune sur les mares du programme à la Saucelle.

Travaux réalisés

- Débroussaillage (janvier 2025)
- Bûcheronnage (janvier 2025)



Avant



Après

La mare avant et après les travaux
© P. Dhuicq – Eure-et-Loir Nature

Nombre de bénévoles au chantier : 5

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association Eure-et-Loir Nature,
Maison de la Nature,
Rue de Chavannes,
28630 MORANCEZ

Pascal Dhuicq
p.dhuicq@eln28.org
02.37.30.96.96